



Cotisations arriérées retraite msa, question

Par Visiteur

J'ai 60 ans et suis retraité de l'industrie

Il y a plus de 40 ans j'étais saisonnier chez un agriculteur. J'ai travaillé 9 mois sur 6 ans et obtenu 14 trimestres dont j'ai racheté les cotisations à la MSA.

Ce dossier fait l'objet d'une investigation. Mes témoins et moi-même avons été auditionnés par la MSA.

Pour ma part j'ai fait une erreur en omettant de signaler la présence des enfants dans la famille de l'agriculteur chez qui je travaillais - panique ..

Je suis très gêné par rapport à ce dossier surtout vis à vis de mes témoins.

Questions :

Puis- demander la revision de mon audition?

Est-il possible d'abandonner mes droits à la retraite MSA et dans ce cas de clore le dossier?

Autres solutions?

A vous lire ou vous entendre

Merci

Par Visiteur

Cher monsieur,

Pour ma part j'ai fait une erreur en omettant de signaler la présence des enfants dans la famille de l'agriculteur chez qui je travaillais - panique ..

Je suis très gêné par rapport à ce dossier surtout vis à vis de mes témoins.

Questions :

Puis- demander la revision de mon audition?

Je ne comprends pas:

Pourquoi y a t-il une enquête de la MSA?

Et en quoi le fait que l'agriculteur ait des enfants a t-il une incidence sur votre retraite et vos cotisations?

Très cordialement.